

Le métier de Chef de service dans le champ du médico-social

Le chef de service est le pivot de la vie de l'établissement social ou médico-social. Situé à l'interface entre la direction et les équipes, il est le garant du respect du projet institutionnel et de la bonne exécution des prestations délivrées aux usagers.

CODE RNCP : 36 836

Certificateurs :
Ministère chargé de la solidarité
Ministère de la santé et de la prévention

Date d'enregistrement de la certification :
1 septembre 2022 par La Direction
Régionale des Affaires Sanitaires et
Sociales d'Ile de France

Prochaine formation

La formation se déroule du 16 Septembre 2024 au 10 Mars 2026

RENSEIGNEMENTS

CEMEA Ile-de-France

Responsable de Filière:
Ludivine SPANNEUT
Secrétariat pédagogique
01 48 11 28 74
secretariat.pedagogique@cemea-idf.org
www.cemea-idf.org

Tarifs

Epreuves d'admission : 130 €.
Formation professionnelle continue
Droit et frais de formation : 7600 euros
Parcours par blocs de compétences :
Bloc 1 : 2875,50 euros
Bloc 2 : 1917 euros
Blocs 3 : 1150, 20 euros
Bloc 4 : 1725,30 euros

Durée de la formation

la formation dure 18 mois, en alternance et se compose comme suit :

- * 400 heures d'enseignement théorique
- * 420 heures de formation pratique, Stage effectué sur site qualifiant

Taux de réussite : 95%

*Taux d'abandon : 0%

*Taux de poursuite d'étude :

* Taux d'insertion dans le métier visé : 100%

Objectifs de la formation

les contenus théoriques sont répartis en domaines de formation qui se déclinent en blocs de compétences :

RNCP36836BC01 - Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

- * Organiser la mise en œuvre de l'activité ;
- * Assurer la qualité des projets individuels et collectifs ;
- * Evaluer les résultats de la mise en œuvre de l'activité ;
- * Mettre en place un partenariat au service de l'activité ;
- * Impulser une dynamique de travail en réseau ;
- * Communiquer dans le cadre du pilotage de l'activité d'une unité d'intervention sociale.

RNCP36836BC02 - Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

- * Animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle ;
- * Coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive ;
- * Mettre en œuvre les obligations réglementaires ;
- * Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale ;
- * Mettre en œuvre les obligations réglementaires ;
- * Développer les compétences individuelles et les pratiques collectives ;
- * Appliquer les procédures de recrutement ;
- * Communiquer dans le cadre du management et de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

RNCP36836BC03 - Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention

- * Assurer la gestion administrative d'une unité d'intervention sociale ;
- * Organiser la logistique d'une unité d'intervention sociale ;
- * Elaborer le budget prévisionnel d'une unité d'intervention sociale ;
- * Gérer l'exécution et le suivi du budget d'une unité d'intervention sociale ;
- * Communiquer dans le cadre de la gestion administrative, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale.

RNCP36836BC04 - Contribuer au projet d'établissement ou de service

- * Apporter une expertise technique ;
- * Evaluer le projet d'établissement ou de service ;
- * Concevoir le projet de l'unité d'intervention sociale en cohérence avec le projet d'établissement ou de service ;
- * Développer une veille professionnelle ;
- * Communiquer sur le projet d'établissement ou de service.

Financements :

- * OPCO
- * Pôle emploi
- * Apprentissage
- * Transition pro
- * CPF

Nombre de participants

20 stagiaires

Poursuite d'étude et employabilité

- * Accès en CAFDES
- * Accès aux postes de Chef de service ou de cadre intermédiaire dans les champs du médico-social

Prérequis

- 1° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 2° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 3° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Calendrier d'admission et entretiens de sélection :

Les entretiens d'admissions se déroulent du **22 au 26 Avril 2024**

Tous dossier d'inscription incomplet sera rejeté

La formation débute le 16 Sep-

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Info :

Referent.handicap@cemea-idf.org

Modalités de formation

Théoriques :

400 heures de formation

Pratique :

420 heures de pratique sur le terrain , en stage sur site qualifiant:

Modalité d'évaluation

BC01 - Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale :

L'épreuve consiste en la rédaction et la présentation orale d'un dossier technique. Le sujet du dossier technique est issu de la formation pratique ou de l'activité professionnelle du candidat

BC02 - Manager et gérer les ressources humaines

d'une unité d'intervention sociale :

L'épreuve consiste en une analyse à partir d'une situation professionnelle en management et en gestion des ressources humaines, possiblement rencontrée par un encadrant ou un responsable d'unité d'intervention sociale.

BC03 - Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention :

L'épreuve consiste en la rédaction d'une note d'aide à la décision, à partir d'une étude de cas, des connaissances du candidat et de son expérience professionnelle.

BC04 - Contribuer au projet d'établissement ou de service :

L'épreuve consiste en l'élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle.

Le sujet du mémoire de pratique professionnelle est choisi par le candidat. Il est validé par l'EFTS. Il est inspiré de la période de formation pratique ou de l'activité professionnelle du candidat.

Nos atouts

En matière d'expertise formative

- la pluri professionnalité des champs du secteur social, médico-social et l'attractivité des champs connexes (animation sociale, insertion, ...),
- les compétences avérées en diagnostic territorial, organisationnel, managérial et social,
- les compétences reconnues en conduite de projets.

En matière d'organisation et d'interaction Terrain-Formation,

- une implication et une orientation d'éducation populaire et de promotion sociale,
- une expérience éprouvée de l'alternance terrain-formation,
- l'implication et le développement dès l'origine de la Validation des Acquis de l'Expérience.

En matière d'orientation vers l'innovation,

- les nouvelles formes de gouvernance s'appuient à la fois sur des valeurs **humanistes** qui caractérisent les CEMÉA, la **co-élaboration** et la **co-responsabilité**, la mise en synergie des acteurs, mais aussi sur **des pratiques à inventer** en lien direct avec les terrains : c'est la formation-action et la conduite de projet in situ.

Equivalences :

- * DEASS : allègement BC 1 et 4.
- * DEES : allègement BC 1 et 4.
- * DECESF : allègement BC 1 et 4.
- * DEETS : allègement BC 1, 3 et 4.
- * DEEJE : allègement BC 1, 3 et 4.

Poursuites d'études :

- * CAFDES
- * DEIS
- * MASTER